



**PRÉFET
DE MAYOTTE**

*Liberté
Egalité
Fraternité*

SECRETARIAT GENERAL

Mamoudzou, le **11 MAI 2021**

Direction des Relations avec les
Collectivités Locales

Bureau des finances locales et de
l'environnement

N° 238-SG-DRCL

Objet : Avis au public

Le Préfet de Mayotte informe la population que l'enquête portant sur le projet de la création d'une centrale photovoltaïque au sol à Hamaha, commune de Mamoudzou, se déroulera :

du mercredi 26 mai 2021 au jeudi 24 juin 2021 inclus.

Les informations relatives au projet peuvent être demandées auprès de la direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Mayotte (DEAL), M. Nicolas DELONCLE – nicolas.deloncle@developpement-durable.gouv.fr

Le dossier de mise à disposition du public sera consultable sur le site internet de la Préfecture :

<https://www.mayotte.gouv.fr/index.php/Publications/Avis-publics-et-enquetes-publiques/2021/COMMUNE-DE-MAMOUDZOU-PROJET-DE-CENTRALE-PHOTOVOLTAIQUE-AU-SOL-A-HAMAHA>

Le dossier technique et administratif, ainsi qu'un registre d'enquête seront déposés à la mairie de Mamoudzou pendant cette période afin que chacun puisse en prendre connaissance et apporter des observations sur place ou par voie électronique (courriel : pref976-mise-a-disposition@mayotte.gouv.fr) **jusqu'au jeudi 24 juin 2021 inclus.**

Ces documents seront consultables aux heures habituelles d'ouverture de la mairie de Mamoudzou.



Le Préfet,
délégué du Gouvernement
Le Préfet de Mayotte
pour le préfet par délégation
Le secrétaire général

Claude VO-DINH

Préfecture de Mayotte - BP 676 – 97600 Mamoudzou
Standard: 02 69 63 50 00 - www.mayotte.gouv.fr

Accueil du public du lundi au jeudi de 7h30 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 (le vendredi de 7h30 à 11h30)